

3.7 Annexes centres de gestion agréés agricoles

(2024)**DECLARATION DU PROFESSIONNEL
DE L'EXPERTISE COMPTABLE****OGBA00**

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale [2024](#)¹.
Ce tableau est détaillé dans le Volume 3B Chapitre 5, Tableau OGBIC00

¹ Sauf s'il s'agit d'un adhérent sans conseil et en particulier, si le cadre « Adhérent sans conseil » est rempli dans le tableau OGID00

(2024)**INFORMATIONS GENERALES****OGBA01**

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale 2024.

Généralités		Réponse
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet		CA/NAD
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet		
Renseignements divers		Réponses
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à son adresse professionnelle ? (1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i> – (3) <i>non applicable</i>		BA/CCI
Statut du conjoint dans l'entreprise : (1) <i>collaborateur</i> - (2) <i>salarié</i> - (3) <i>associé</i> - (4) <i>ne travaille pas dans l'entreprise</i> – (5) <i>sans conjoint</i>		AW/CCI
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération		AY/MOA
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? (1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i>		AT/CCI
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et la présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des charges financières ? (1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i> – (3) <i>non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant</i> – (4) <i>non applicable</i>		AV/CCI
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable (1) <i>appliquée</i> - (2) <i>renonciation</i> – (3) <i>non applicable</i>		CB/CCI
Si présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? (1) <i>oui et < au plafond</i> - (2) <i>non</i> – (3) <i>oui et plafonnement</i>		CC/CCI
Situation écoulement de stocks (viticulteur uniquement) (1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i>		CF/CCI
Bailleur à métayage (1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i>		AU/CCI
Existe-t-il de la production biologique sur l'exploitation ? (1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i>		AS/CCI
Si production biologique, est-elle totale ou partielle ? (1) <i>totale</i> - (2) <i>partielle</i>		AZ/CCI
Si l'adhérent a cessé son activité - date de la cessation (102) - Motif de la cessation (1) <i>vente</i> - (2) <i>vente avec départ en retraite</i> - (3) <i>départ en retraite sans reprise</i> - (4) <i>arrêt sans reprise</i> - (5) <i>transformation juridique</i> - (6) <i>reprise par le conjoint</i> - (7) <i>Décès</i>		AX/DTM CD/CCI
L'adhérent, domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIE de source étrangère ? (1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i>		CE/CCI
Jeunes agriculteurs : date d'inscription en comptabilité de la subvention (102)		CM/DTM
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ? (1) <i>oui</i> - (2) <i>non</i>		CK/CCI
Si (1)		
Désignation BD/FTX BD/FTX	Montant de l'acquisition BE/MOA BE/MOA	

Autres données chiffrées de l'exercice		Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)		AA/MOA
Emprunts contractés à moyen et long terme		AB/MOA
Immobilisations : virements de compte à compte (RSI uniquement)		AH/MOA
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations MSA des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042)		
- montant des cotisations MSA obligatoires		CJ/MOA
- montant des cotisations sociales facultatives		CL/MOA
Autres données chiffrées de l'exercice	Quantité / Choix Liasse	Montants
Total des aides découplées (PAC)		AQ/MOA
Primes couplées animales (1) FF(RN) ou EB(RS) - (2) FW(RN) ou EL(RS)		CG/CCI CH/MOA
Primes couplées végétales (1) FC(RN) ou EA(RS) - (2) FW(RN) ou EL(RS)		AC/CCI AD/MOA
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes (A)		
BC/FTX		
BC/FTX		

(2024) RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT DE CHARGES

OGBA02

Tableau obligatoirement transmis pour la campagne fiscale 2024.

		Néant	WW/CCI	
TRANSFERT DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées				
Libellés	Montant Total	Montant		
		Transfert de charge	Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalement
CHARGES MIXTES				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)		DA/MOA	EA/MOA	FA/MOA
Habitation		DB/MOA	EB/MOA	FB/MOA
dont taxe foncière		DC/MOA	EC/MOA	FC/MOA
Autres dépenses liées à l'habitation		DD/MOA	ED/MOA	FD/MOA
PRELEVEMENTS EN NATURE				
Autoconsommation		DX/MOA	EX/MOA	FX/MOA
Marchandises		DE/MOA	EE/MOA	FE/MOA
Fournitures consommables et charges externes		DG/MOA	EG/MOA	FG/MOA
Si pas d'autoconsommation : raisons		CA/FTX		
REMUNERATIONS				
Salaires		DH/MOA	EH/MOA	FH/MOA
dont indemnités journalières des salariés		DI/MOA	EI/MOA	
Charges Sociales sur salaires		DJ/MOA	EJ/MOA	FJ/MOA
Cotisations Sociales personnelles de l'exploitant		DK/MOA	EK/MOA	FK/MOA
Rémunération du conjoint		DL/MOA	EL/MOA	FL/MOA
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant		DM/MOA	EM/MOA	FM/MOA
Rémunération des associés non gérants		DN/MOA	EN/MOA	FN/MOA
IMPOTS ET TAXES				
CSG non déductible		DP/MOA	EP/MOA	FP/MOA
FRAIS FINANCIERS				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme		DQ/MOA	EQ/MOA	FQ/MOA
Intérêts sur crédits à court terme		DR/MOA	ER/MOA	FR/MOA
AUTRES				
Amendes		DS/MOA	ES/MOA	FS/MOA
Frais de tenue de compta et d'adhésion à un OGA (2/3 des dépenses dans la limite de 915€)		DT/MOA	ET/MOA	FT/MOA
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme		DU/MOA	EU/MOA	FU/MOA
Divers :				
(à préciser) BV/FTX		DV/MOA	EV/MOA	FV/MOA
(à préciser) BV/FTX		DV/MOA	EV/MOA	FV/MOA
TVA REVERSEE SUR CHARGES MIXTES	CW/MOA			

Déductions Fiscales	Montant déduit
Plus-values	
Article du CGI permettant l'exonération	
- 151 septies	<i>BC/MOA</i>
- 151 septies A	<i>BA/MOA</i>
- 151 septies B	<i>BB/MOA</i>
- 238 quinquies	<i>AY/MOA</i>
- Autres	
(à préciser) <i>AA/FTX</i>	<i>AB/MOA</i>
(à préciser) <i>AA/FTX</i>	<i>AB/MOA</i>
Plus-value court terme différée	<i>AP/MOA</i>
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 12,8%	<i>AQ/MOA</i>
DPA (Montants)	
DPA de l'exercice	<i>BD/MOA</i>
DPA utilisé dans l'exercice	<i>BE/MOA</i>
DPA réintégrée au terme des 7 ans	<i>BF/MOA</i>
Intérêt de retard sur DPA	<i>BG/MOA</i>
Avez-vous pensé à réintégrer les DPI et les DPA au terme des 5 et 7 ans ? <i>(1) oui - (2) non</i>	<i>CB/CCI</i>
DPI (Montants)	
DPI de l'exercice	<i>GA/MOA</i>
DPI utilisé dans l'exercice	<i>GB/MOA</i>
DPI réintégrée au terme des 5 ans	<i>GC/MOA</i>
Intérêt de retard sur DPI	<i>GD/MOA</i>
Autres déductions fiscales	
(à préciser) <i>AR/FTX</i>	<i>AS/MOA</i>
(à préciser) <i>AR/FTX</i>	<i>AS/MOA</i>

(2024)**TVA COLLECTEE****OGBA03**

Tableau transmis pour la campagne fiscale 2024.

Ce tableau est détaillé dans le Volume 3B Chapitre 5, Tableau OGBIC03

*Attention modification de la structure du formulaire à compter du millésime 2024.

(2024)**ZONES LIBRES****OGBA04**

Tableau transmis pour la campagne fiscale mars 2024.

Ce tableau est détaillé dans le Volume 3B Chapitre 5, Tableau OGBIC04

(2024)**MODE DE FAIRE VALOIR – DUREE DE TRAVAIL
DES SALARIES - MAIN D'ŒUVRE DE
L'EXPLOITATION – S.A.U.****OGBA05**

Tableau transmis pour la campagne fiscale 2024.

MODE DE FAIRE VALOIR	
	En ha
Terres en propriétés inscrites au bilan	AA/QTY
Terres en propriétés non inscrites au bilan	AB/QTY
Option pour l'inscription dans le patrimoine privé en E/I (1) oui - (2) non	BA/CCI
Fermage (UW tableau 2151 ter N - HE tableau 2139 BN)	AC/QTY
Mise à disposition de terres par les associés de la société	AE/QTY
Métayage (UX tableau 2151 ter N - HF tableau 2139 BN)	AD/QTY
DUREE DE TRAVAIL DES SALARIES	
	En nombre d'heures par an
Permanents	AF/QTY
Temporaires	AG/QTY
Saisonniers	AH/QTY
Apprentis	BB/QTY
MAIN D'ŒUVRE DE L'EXPLOITATION	
	En ETP (1)
Chefs d'exploitation (exploitant/exploitante), Entreprise individuelle	AJ/QTY
Associés exploitants	AK/QTY
Associés non exploitants	AM/QTY
Aides familiaux	AL/QTY
Effectif conjoint	AP/QTY
SURFACE AGRICOLE UTILE	
S.A.U. (en ha avec 2 décimales)	AN/QTY

(1) Equivalent Temps Plein (indiquer 1 – 0,75 – 0,5 – 0,25 ou autre)

(2024)**PRODUCTIONS VEGETALES :
ASSOLEMENTS ET RENDEMENTS****OGBA06**

Tableau transmis pour la campagne fiscale 2024.

Remarque : Les centres de gestions calculeront eux-mêmes les rendements à partir des quantités récoltées et de la superficie des productions.

Code de production	Libellés de la production Grandes Cultures	Surface en ha (2 décimales) (2)	Quantité récoltée (1)	Montant total des ventes
CA/RFF	CG/FTX	CB/QTY	CC/QTY	CJ/MOA
CA/RFF	CG/FTX	CB/QTY	CC/QTY	CJ/MOA
CA/RFF	CG/FTX	CB/QTY	CC/QTY	CJ/MOA
	Viticulture	Surface en ha (2 décimales)	Quantité récoltée (1)	Montant total des ventes
CL/RFF	CM/FTX	CN/QTY	CP/QTY	CQ/MOA
CL/RFF	CM/FTX	CN/QTY	CP/QTY	CQ/MOA
CL/RFF	CM/FTX	CN/QTY	CP/QTY	CQ/MOA
	Arboriculture, maraîchage, SFP et autres cultures (à détailler)	Surface en ha (2 décimales)	Quantité récoltée (1)	Montant total des ventes
CH/RFF	CD/FTX	CE/QTY	CF/QTY	CK/MOA
CH/RFF	CD/FTX	CE/QTY	CF/QTY	CK/MOA
CH/RFF	CD/FTX	CE/QTY	CF/QTY	CK/MOA
	Total des surfaces exploitées en ha	DA/QTY		

(1) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY. Elle est obligatoire.

Code de l'unité	Libellés
HLT	Hectolitre
KGM	Kilogramme
TNE	Tonne
DTN	Quintal
NMB	Nombre d'unité

(2) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY et doit comporter 2 décimales. Elle est obligatoire et prendra la valeur :

HAR = Hectare

(2024)**PRODUCTION ANIMALES****OGBA07**

Tableau transmis pour la campagne fiscale 2024.

PRODUCTIONS ANIMALES (Vaches laitières, vaches allaitantes, brebis, chèvres.....)						
Références	Libellés	Stock début En quantité (1a)	Ventes (1a)	Ventes (en €)	Stock fin En quantité (1a)	Stock fin (en €)
AA/RFF	AX/FTX	AB/QTY	AF/QTY	AV/MOA	AK/QTY	AZ/MOA
AA/RFF	AX/FTX	AB/QTY	AF/QTY	AV/MOA	AK/QTY	AZ/MOA
AA/RFF	AX/FTX	AB/QTY	AF/QTY	AV/MOA	AK/QTY	AZ/MOA
PRODUCTIONS ANIMALES (lait vendu, lait transformé, oeufs.....)						
Références	Libellés		Ventes (1b)	Ventes (en €)	Nb d'unités (ayant produit les quantités) (1a)	
BA/RFF	AE/FTX		BB/QTY	AL/MOA	AM/QTY	
BA/RFF	AE/FTX		BB/QTY	AL/MOA	AM/QTY	
BA/RFF	AE/FTX		BB/QTY	AL/MOA	AM/QTY	
Si production hors sol, surface en m ²		AG/QTY				

Les zones de références (RFF) ont été conservées pour préparer l'avenir et faciliter la mise en place d'une nomenclature plus exhaustive. Elle reste à définir tant dans son contenu que dans son mode d'application.

(1a) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY. Elle est obligatoire et prendra la valeur : NMB = Nombre d'unités

(1b) L'unité doit être positionnée dans la donnée 6411 du segment QTY. Elle est obligatoire.

Code de l'unité	Libellés
LTR	Litre
HLT	Hectolitre
K6	Kilolitre
KGM	Kilogramme
TNE	Tonne
NMB	Nombre d'unité

(2024)**PREVENTION DES DIFFICULTES****OGBA08**

Tableau transmis pour la campagne fiscale 2024.

Ce tableau est détaillé dans le Volume 3B Chapitre 5, Tableau OGBIC05

(2024)**BALANCE****Balance à transmettre obligatoirement**

La mise en œuvre du message BALANC est basée sur le GUM BALANC de Niveau 2 version 4.00. Néanmoins certaines précisions permettant l'implémentation du message BALANC dans la procédure EDI-TDFC sont nécessaires et sont décrites dans le chapitre 5.1.1.3.

Elle ne permet de transmettre qu'une balance générale de fin d'exercice.

RAPPEL

La période de la balance doit correspondre à la période de déclaration fiscale transmise à l'administration fiscale. Il ne s'agit pas d'une balance de clôture ni d'ouverture. Les comptes des classes 6 et 7 ne doivent pas contenir de solde de début de période. En revanche les comptes des classes 6 et 7 ne doivent pas être soldés.

Si le progiciel n'accepte pas les montants négatifs, il doit être capable de transformer les zones des enregistrements concernés en sens contraire. Ces mouvements et soldes sont calculés sur une période (indication des soldes de début de période) en ne prenant pas en compte les écritures de simulation et les écritures en cours de saisie (notion de brouillard).

La balance doit obligatoirement comporter les soldes de début de période et les soldes fin de période

Le solde initial, mouvements débit, mouvements crédit, solde final doivent être impérativement renseignés. Les soldes à nouveau ou de début de période ne font pas partie des mouvements de la période. Seuls, les comptes collectifs peuvent recevoir un double solde.

(2024)**LA CASE NEANT**

La case à cocher Néant est présente dans un tableau qui est obligatoirement à transmettre mais dans lequel, dans certains cas, il peut ne rien avoir à y faire figurer. Dans ce dernier cas, le tableau sera transmis uniquement avec la case Néant cochée.

